



Juin 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Start'Up est dans le pré : La Communauté d'Agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise s'engage pour la création d'entreprise

Les 25 et 26 juin, l'Espace Créateurs d'entreprises de la Communauté d'Agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise va accueillir, pour la 2^e année consécutive, le concours « La Start'Up est dans le pré ». Organisé à l'initiative de la Communauté d'Agglomération et de la CCI 52, cet événement vise à attirer des créateurs d'entreprises sur le territoire et à accélérer la concrétisation de leur projet.

La Start'Up est dans le pré est un concours rassemblant des entrepreneurs pour un week-end, dans des territoires ruraux ou rurbains. L'objectif est de leur permettre de profiter des outils et du réseau local pour développer leur entreprise sur le territoire. Le temps d'un week-end, les participants sont confrontés aux différentes étapes de la création d'entreprises et accompagnés par les différents acteurs économiques et institutionnels locaux.

Les participants pourront grâce aux différentes activités tester la faisabilité de leur projet et poser les premiers jalons de leur concrétisation. Les trois premières équipes et/ou projets remporteront un hébergement gratuit d'un an, au sein de l'Espace Créateurs d'Entreprises à Saint-Dizier, pour y développer leur activité dans des conditions optimales.

En organisant cet événement, la Communauté d'Agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise souhaite attirer des talents extérieurs et les inciter à venir implanter leur entreprise sur un territoire qui dispose de nombreux atouts. En effet, bénéficiant d'un environnement privilégié et de tous les services d'une grande agglomération, le territoire dispose de nombreux dispositifs d'aide à la création économique (Espace Créateurs d'Entreprises, Incubateur...), d'un tissu industriel dense et d'un réseau d'entrepreneurs favorisant les synergies et les perspectives liées à l'implantation de la base nationale de maintenance EDF.

→ **Ouverture des inscriptions à partir du 25 mai, jusqu'au 19 juin.**

Contact presse :
Emmanuelle Schmitt
Attachée de presse
Communauté d'Agglomération Saint-Dizier,
Der & Blaise
Tél. : 03 25 07 31 61
Courriel : eschmitt@mairie-saintdizier.fr

Renseignements :
Pierre Alzingre
Organisateur
Visionari
Tél. : 06 86 67 63 28
Courriel : pierre@visionari.fr



DOSSIER DE PRESSE

Un concours unique en France

Le concept

« La Start'up est dans le pré », concours d'entreprises, se déroule à la campagne, ou dans une ville à la campagne, le temps d'un week-end afin de fédérer toutes les forces d'un territoire. Ce concours est une véritable expérience pour les participants, candidats ou coaches. Il permet aux créateurs et entrepreneurs de profiter des outils et des connexions, réservés jusque-là au développement des entreprises les plus innovantes, les startups.

Réunir les talents

L'évènement « La Start-up est dans le pré » crée, pendant la coupure d'un week-end, les conditions de rencontre, d'échange, de créativité, nécessaires à la création d'entreprise innovante.

Pendant deux jours, des personnes ressources, volontaires, expérimentées ou novices, expertes ou passionnées, vont contribuer à résoudre des problèmes, à répondre à des besoins nouveaux, à imaginer des solutions nouvelles, posées par de futurs entrepreneurs.

« La Start-up est dans le pré » est un concours atypique, qui privilégie la rencontre, l'échange, la connaissance de soi et des autres, le travail en réseau avec les centres de compétences évidemment incontournables. Ce concours repose sur un développement économique, plus durable, plus équilibré pour l'homme et son environnement.

Les objectifs

Apporter un nouveau souffle pour le développement économique des territoires. Montrer que les entreprises peuvent être proches des métropoles tout en étant au cœur d'un patrimoine environnemental unique, offrant une autre vie aux entrepreneurs et à leur famille.

Les objectifs sont clairement affichés :

- Attirer des porteurs de projets et des entrepreneurs sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise,
- Fédérer les acteurs économiques, politiques et sociaux du territoire,
- Démontrer le potentiel du territoire et sa capacité de mobilisation, démontrer que le développement économique va de pair avec nos territoires créatifs et agiles.

Un évènementiel entrepreneurial territorial

Le territoire de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise organise le concours les 25 et 26 juin. L'Espace Créateurs d'entreprises et l'incubateur géré par Auxilia, offrent un accompagnement expert et un hébergement à tous les entrepreneurs, assurant ainsi un environnement positif pour le développement des entreprises.

« La Start-up est dans le pré », réunit en un week-end tout l'environnement que le créateur met généralement plusieurs mois à constituer : des consultants, des élus engagés, des chefs d'entreprises et des porteurs de projets passionnés, des accompagnateurs au service de l'entreprise, le soutien des institutions départementales et régionales ...

Une boîte à outil, des partenaires techniques, des réseaux...

Chaque entrepreneur, chaque candidat sera au centre d'une roue du succès unique : universités, services consulaires, Région, Département, start-up, consultants, Etat, service d'aide à l'emploi... Ce concours est une excuse formidable, une opportunité unique pour se rencontrer et créer peut-être les idées et les entreprises innovantes de demain.

Les accompagnateurs de ce concours, les partenaires, les consultants, les entrepreneurs et les élus locaux, partagent tous les mêmes valeurs : avoir, certes, la tête dans les étoiles, mais avec une vision pour avancer, et les pieds sur terre pour construire des entreprises pérennes, viables.

Les coaches, le maillon essentiel de la démarche

Le talent et l'énergie nécessaires à la création d'entreprise doivent être canalisés par des personnes ressources habituées aux problématiques techniques, économiques, marketing, juridiques, ...

Chefs d'entreprises, patrons de start-up, business angels, élus locaux, experts financiers, consultants spécialisés, directeur marketing..., les participants à cet évènement sont d'horizons très divers.

L'équipe d'accompagnement est constituée de professionnels (consultants) ou d'agents de développement, tous connectés à des réseaux d'affaires pour faciliter les connections précises et rapides.

LE PROGRAMME

Tout au long du week-end, les participants vont bénéficier d'un accompagnement professionnel, pour créer leur entreprise, dans la bonne humeur. Cette année, l'Abattoir se délocalise au Lac du Der, pour plus de nature et de convivialité !

Le samedi 25 juin, à l'Espace Créateurs d'Entreprises et Lac du Der

8h : Accueil discours et café

11h15 : Atelier créativité

12h : Tous à table

17h : L'Abattoir : pré jury « Une minute pour convaincre » au Lac du Der

18h30 : Apéritif suivi d'un diner convivial

Le dimanche 26 juin, à l'Espace Créateurs d'Entreprises

8h30 : Au travail. Les candidats préparent leur présentation au jury, sur la base de moyens rudimentaires, simples et efficaces.

11h30 : Atelier « communiquer ses idées »

12h30: Déjeuner flash

16h : Grand jury

18h : Verdict et verre de l'amitié

Comment s'inscrire ?

A partir du **25 mai et jusqu'au 19 juin**, sur le site [La Startup est dans le pré.](#)

Une participation aux frais de 30 € sera demandée aux participants, incluant les repas du samedi, du dimanche midi et l'apéritif de clôture du dimanche soir. Et surtout, l'utilisation de tous les outils professionnels et l'accompagnement.

Un tarif étudiant et demandeur d'emploi est proposé à 15 €.

Qu'y a-t-il à gagner ?

Les trois premières équipes et projets (+ un prix coup de cœur) gagneront un ensemble de lots leur permettant de développer idéalement leur entreprise sur le territoire de la Communauté d'Agglomération : hébergement Espace Créateurs d'Entreprises, journées consultants...

1^{ère} équipe : 1 an de loyer au sein de l'Espace Créateurs d'Entreprises à Saint-Dizier et un an d'assurances offertes par Axa. La Chambre de Commerce et d'Industrie 52 offre une prime de 500€ et la société de conseils Auxilia deux journées d'accompagnement.

Les 2^e et 3^e équipes : A la discrétion du jury, ils pourront remporter 6 mois de loyer au sein de l'Espace Créateurs d'Entreprises à Saint-Dizier et 6 mois d'assurances offertes par Axa.

Les partenaires

Chambre de commerce et d'Industrie de Haute-Marne



Société de conseils Auxilia



Centre Leclerc Saint-Dizier



Restaurants Mc Donald's Saint-Dizier



ERDF



Agence AXA



→ La manifestation bénéficie d'un soutien de 5000 € dans le cadre du contrat de Ville.

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT-DIZIER, DER & BLAISE

➤ ***Le tissu économique***

Saint-Dizier, 26 000 habitants, ville industrielle, cité de la métallurgie et de la fonte d'art, est la première ville de Haute-Marne et cinquième de Champagne-Ardenne.

Située à mi-chemin entre Paris et Strasbourg, elle constitue la ville centre d'un triangle formé par elle avec les villes de Vitry-le-François (Marne) et Bar-le-Duc (Meuse), qui regroupe près de 150 000 habitants. Entourée d'un environnement naturel de qualité (forêts haut-marnaises et proximité du lac du der, le plus grand lac artificiel d'Europe), elle est aussi la ville centre de la Communauté d'Agglomération, Saint-Dizier, Der & Blaise, (45 000 habitants).

Aujourd'hui, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier Der et Blaise l'emprunte industrielle reste marquée : GHM fonderies emploie 561 salariés, les Fonderies de Brousseval et Montreuil 450 salariés et les Aciéries Hachette et Driout 450 salariés. Berceau des crèmes glacées Miko, l'usine emploie toujours 226 salariés.

Enfin, seule base aérienne dotée d'une cinquantaine de Rafales, la BA 113 de Saint-Dizier témoigne de la confiance que les plus hautes instances nationales ont placé dans le territoire.

D'autres entreprises industrielles, notamment dans les domaines de la métallurgie-mécanique, agroalimentaire, logistique ont rejoint le territoire de Saint-Dizier, dont l'entreprise chinoise Yto (fabricant de tracteurs) ou le fabricant japonais de pelleteuses mécaniques Yanmar.

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération a constitué une offre foncière importante à destination des PME-PMI : deux zones d'activité, trois zones artisanales et commerciales, deux zones industrielles. Parmi ces dernières, un parc industriel sur un parcellaire de 800 ha : la Zone de Référence Nord Haute-Marne, sur laquelle s'implante la future base de maintenance des centrales nucléaires EDF.

➤ ***Une qualité de vie***

Saint-Dizier c'est aussi une ville à taille humaine où cadre de vie se conjugue avec qualité de vie. Bénéficiant d'équipements de loisirs et de culture, de qualité, comme le multiplexe Cinéquai, le centre nautique, le théâtre à l'italienne ou encore la salle de spectacle des Fuseaux, la ville de Saint-Dizier possède un centre-ville dense et animé. Riche de nombreux espaces naturels, le territoire est rythmé tout au long de l'année par des animations d'envergure : Course des 10 km, Critérium cycliste, Tournoi de tennis Future, Meeting international de natation, Festivals Musical'été, Eclectik Rock, et Humours d'Hivers...

Traversée par la Marne et le canal, bordée de forêts, Saint-Dizier est également située à proximité d'un des plus grands lacs artificiels d'Europe, le lac du Der, avec ses six mille hectares d'étendues d'eau, ses 77 km de rives, ses 5 plages, ses 3 ports de plaisance, sa réserve ornithologique et ses pistes cyclables.

➤ ***Une politique d'aide à la création***

La Communauté d'Agglomération et son service de soutien au développement économique mène une politique d'aide à la création dynamique. Ainsi, plusieurs dispositifs et actions favorisent l'implantation et l'émergence d'entreprises.

L'espace Créateurs d'Entreprises : Il propose des bureaux et des ateliers, à la location, aux entrepreneurs qui ont une activité en cours de création, ou créée depuis moins de deux ans. Cet espace dédié à la création d'entreprises s'est rempli en moins d'un an. Il accueille également l'incubateur de projets, ayant la vocation de faire naître des entreprises. Auxilia, anime et gère cet incubateur en aidant les candidats à élaborer leur idée, jusqu'à la création d'activité.

Le parc d'activité de référence Des travaux d'aménagements ont été réalisés pour aménager la troisième phase de ce secteur : prolongation du Parkway et des réseaux, viabilisation de terrains, mise en place de l'éclairage, plantation et mobilier urbain. La première zone, située en direction de Bar-le-Duc dispose encore de 30 hectares commercialisables, mais elle ne permet plus l'implantation d'activités nécessitant un important foncier.

Les coûts d'implantation sur le parc d'activités économiques de référence, l'accessibilité, les réseaux de communication, l'environnement industriel et l'accompagnement de la communauté de communes incitent les investisseurs à choisir Saint-Dizier, à l'instar d'EDF qui va implanter sa base de maintenance pour les installations nucléaires.

Un réseau d'acteurs : La Communauté d'Agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise fédère un réseau de professionnels organisé pour accompagner au mieux les entrepreneurs et faciliter les projets. L'entreprise qui arrive sur le territoire bénéficie ainsi d'un accompagnement personnalisé, du premier contact jusqu'à son installation : démarches administratives, aide dans la recherche de financement, dans la démarche de recrutement et dans l'accueil. Afin de compléter les dispositifs d'accueils déjà existants, la collectivité participe régulièrement à des salons de promotions économiques à l'instar du Salon de la Franchise et du Salon « Parcours France » destinés aux parisiens souhaitant changer de vie et développer leur projet sur des territoires plus ruraux.

ESPACE PRESSE

Contact presse :

Emmanuelle Schmitt

Attachée de presse

Communauté d'Agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise

Tél. : 03 25 07 31 61

Courriel : eschmitt@mairie-saintdizier.fr

Sur internet :

<http://www.lastartupestdanslepre.fr/>

<https://www.facebook.com/pepiniere.saintdizier/>